ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Surveillante poignardée par un élève

Question au Gouvernement n° 801

Texte de la question

SURVEILLANTE POIGNARDÉE PAR UN ÉLÈVE

Mme la présidente . La parole est à M. Rodrigo Arenas.

M. Rodrigo Arenas . Ma question s'adresse à M. le premier ministre, ancien ministre de l'éducation nationale, soutien fidèle de ces écoles privées…

M. Hervé de Lépinau . Ah ! La guerre scolaire !

M. Rodrigo Arenas . …où, à l'abri du silence des notables, on brutalise les enfants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

M. Julien Odoul . Et le lycée Averroès ?

M. Rodrigo Arenas . Après l'odieux assassinat d'une surveillante de collège en Haute-Marne, je m'étonne que, devant la détresse des équipes éducatives et des familles ainsi que devant la souffrance de nos enfants, vous n'ayez trouvé que des parades aussi grotesques qu'inutiles, comme l'utilisation de portiques ou l'interdiction de la vente de couteaux. *(Mêmes mouvements.)*

Vous avez déjà démontré à maintes reprises vos conceptions étroites de l'éducation. Contrairement à ce que vous fantasmez, ce dont nos enfants ont besoin, c'est de soins et d'attention, pas de gifles ni de reconnaissance faciale *(Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS) ; ce dont nos écoles ont besoin, c'est de moyens pour la médecine et la psychiatrie scolaires, pas de portiques ni de fouilles au corps (Mêmes mouvements) ; ce dont notre République a besoin, c'est d'une réponse à la hauteur de la crise existentielle profonde qui bouleverse notre jeunesse dans l'esprit et dans la chair.

Avec vous, au gouvernement, c'est la baisse des investissements concrets dans l'éducation populaire.

Vous, au gouvernement, c'est la disparition de la médiation de rue.

Vous, au gouvernement, ce sont 500 millions d'euros de moins pour la justice.

Vous, au gouvernement, c'est une baisse de 40 % des subventions aux associations. *(Mêmes mouvements.)*

Vous, au gouvernement, c'est la baisse des moyens alloués à la santé mentale.

Vous, au gouvernement, c'est l'anéantissement de l'accompagnement social et de la lutte contre les

discriminations.

M. Alexandre Portier . Quel mauvais remake !

M. Rodrigo Arenas . Ma question est simple : pourquoi persistez-vous dans une approche fondée sur la peur, quand ce sont la justice, la dignité et l'émancipation qui sont les vrais remparts contre la violence ? *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Élisabeth Borne, *ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche .* Avant de répondre à votre question, monsieur le député, je voudrais adresser de nouveau toutes mes condoléances à la famille et aux proches de la jeune femme assistante d'éducation qui a perdu la vie devant son collège et dont les obsèques se déroulent aujourd'hui même. *(Applaudissements sur divers bancs.)* Je crois que cela doit nous inciter à beaucoup de retenue quand on évoque le sujet de la violence à l'encontre de notre jeunesse et de nos personnels éducatifs. (Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme Sophia Chikirou . Gardez vos leçons !

Mme Élisabeth Borne, *ministre d'État .* Ce drame nous le rappelle avec force : la sécurité de nos élèves et de nos personnels est une priorité absolue. C'est pourquoi il nous faut agir sur tous les plans.

Il nous faut empêcher l'introduction d'armes blanches dans nos établissements ; c'est ce que le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, et moi-même faisons, en organisant des fouilles inopinées des sacs aux abords des établissements. Vous connaissez les chiffres : plus de 6 000 opérations effectuées en moins de trois mois et près de 200 armes blanches saisies.

Pour protéger nos élèves, le premier ministre a également évoqué l'interdiction de la vente des couteaux pour les mineurs de moins de 15 ans. *(Exclamations* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Nous travaillons aussi avec les collectivités territoriales en vue de sécuriser les enceintes scolaires.

Nous agissons également face aux problèmes de santé mentale. Peut-être l'avez-vous entendu, monsieur le député : à la suite des assises de la santé scolaire, j'ai annoncé que nous allions instituer un référent santé mentale par département et deux personnels repères en santé mentale au sein de chaque établissement. *(Mêmes mouvements.)* J'ai demandé en outre à chaque établissement de préparer d'ici à la fin de l'année un protocole de repérage et de prise en charge des élèves en souffrance psychique.

Vous voyez : nous agissons, monsieur le député ; nous agissons sur tous les plans. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Mme Anne Stambach-Terrenoir . N'importe quoi !

Mme la présidente . La parole est à M. Rodrigo Arenas.

M. Rodrigo Arenas . Madame la ministre de la censure des contes illustrés, votre réponse est à la petite hauteur de ce que vous défendez : vous venez d'avouer devant la représentation nationale que vous et votre gouvernement ne serviez finalement à rien et que vous n'étiez une solution ni pour nos enfants, ni pour l'école, ni pour les enseignants, ni pour les parents d'élèves. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Benjamin Lucas-Lundy applaudit également.)*

M. Nicolas Forissier . Tout en nuances !

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG801

Données clés

Auteur : M. Rodrigo Arenas
Circonscription : Paris (10e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 801
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 juin 2025
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2025